

# PRESENTATION USINE INNOVEXX FIANARANTSOA ET SES ACTIVITES

Par Mr Nirina RAKOTOJAONA le : 24 novembre 2008



### Présentation

INNOVEXX se spécialise dans l'extraction de :

- Plantes médicinales telles que le Prunus africana, la Centella asiatica, et l'Artemisia Annua,
- Plantes aromatiques dont la vanille, le girofle et le thé vert.

Elle possède une usine sise à Fianarantsoa créée en 1985, emploie actuellement plus de 70 personnes. Elle était anciennement connue sous le nom d'INDENA MADAGASCAR et est devenue INNOVEXX depuis février 2008.

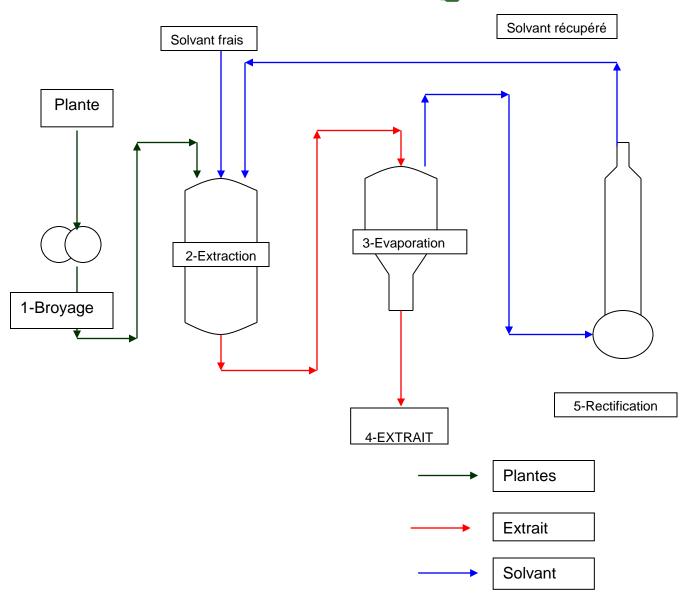
- L'approvisionnement en plantes médicinales se présente sous forme d'écorces, feuilles, graines, gousses, clous et est réalisé avec des fournisseurs agréés.
- Un laboratoire de contrôle qualité effectue pour toute matière première et solvant entrant dans l'usine, tout produit intermédiaire et produit fini un contrôle qualité requis par le cahier des charges.



#### LA PRODUCTION

- La première étape de la production, suivant les résultats du laboratoire, consiste au séchage dans un séchoir; suivi du broyage (1).
- Si le résultat est conforme aux normes, la plante sera directement broyée dans un broyeur à marteaux sans passer au séchoir.
- L'extraction (2) est effectuée avec du solvant importé et approprié.
- On procède ensuite à l'évaporation (3) pour la préparation de l'extrait et à la distillation pour la récupération du solvant qui sera réutilisé soit directement, soit après rectification (5).
- L'extrait (4) ainsi obtenu sera conditionné dans des fûts métalliques ou plastiques normalisés, est prêt pour l'exportation.
- Selon la demande du client, l'extrait sera mou (sous forme de pate) ou sec (en poudre)

## INNOVE X





#### DIFFICULTES RENCONTREES PAR INNOVEXX

 Pour la pérennisation de l'espèce, le Ministère n'a plus délivré de permis d'exploitation à nos fournisseurs. Ce qui nous a conduit INNOVEXX à importer les écorces de Pygéum d'Afrique (Cameroun et RDC) depuis 2003.

 Les besoins de l'usine s'élèvent à 400 tonnes d'écorces par an et ne peuvent plus être satisfaits.

## INNOVE X

# MESURES PRISES PAR LES AUTORITES POUR PRESERVER L'ESPECE PRUNUS AFRICANA

- L'officialisation de l'arrêté Interministériel N°17 978/2006 qui régit l'exploitation, la circulation et la commercialisation du *Prunus africana* en 2006 a conduit à l'adjudication de deux lots pilotes sis à la Région de SOFIA en 2007, la notification du seul permis d'exploitation qui existe depuis le juillet 2008 et l'ouverture officielle de l'exploitation en aout 2008.
- L'application de cet arrêté permet de déterminer une traçabilité certaine de l'écorce *Prunus africana* et une gestion durable de l'espèce.



#### **CONCLUSION**

- Consciente des difficultés rencontrées pour la préservation du PRUNUS AFRICANA à Madagascar, INNOVEXX s'engage à collaborer avec les autorités afin que Madagascar devienne un pays modèle dans la gestion durable de cette ressource.
- Les différents axes proposés par INNOVEXX pour atteindre cet objectif ambitieux sont :
  - 1) Effectuer un inventaire exhaustif de l'espèce PRUNUS AFRICANA présente à Madagascar afin de mieux identifier les stocks.
  - 2) Continuer à développer les connaissances scientifiques sur l'espèce PRUNUS AFRICANA
  - 3) S'assurer que les cahiers de charge soient respectés par les opérateurs qui exploitent actuellement cette ressource.
  - 4) Développer de nouvelles techniques culturales pour le PRUNUS AFRICANA : INNOVEXX souhaite maîtriser la technique de multiplication végétative par bouturage mise au point avec la collaboration du CIRAD. Ceci nécessite la mise en place de pépinières.



### MULTIPLICATION VEGETATIVE PAR BOUTURAGE

